

## **Infitah, un programme d'initiation des petites entreprises aux technologies de l'information**

### **Technologie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-03-2011 00:28:31

### **Le programme +INFITAH+ ciblant l'initiation des petites et très petites entreprises (TPE) aux usages des technologies d'information, a été lancé, mardi à Rabat.**

La cérémonie de lancement du programme, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale "Maroc Numeric 2013", a été présidée par le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, Ahmed Reda Chami.

Le programme ambitionne de toucher, à l'horizon 2013, près de 10.000 TPE en leur offrant un dispositif de sensibilisation et d'initiation gratuit aux usages des technologies de l'information dans les différentes régions du Royaume.

Des modules d'initiation, qui comportent trois volets (communication, présence sur le web et informatisation de la gestion d'entreprise), seront sanctionnés par l'octroi d'un permis numérique comportant un pack composé d'un ordinateur portable, un abonnement au service internet 3G pendant une année et une solution de gestion de la facturation, en plus d'un guide d'achat référençant des offres préférentiels aux TPE en matière d'équipement informatique, de sessions de formations aux technologies de l'information et de conception de sites Web.

L'offre +INFITAH+ touche à toutes les branches d'activités (bâtiment, textile, industrie alimentaire, expertise comptable) et s'adresse aux entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire inférieur à 3 millions de dirhams.

Doté d'une enveloppe budgétaire annuelle de 15 millions de dirhams, le programme est le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME), la Fédération des chambres marocaines de commerce, Attijariwafa bank et la fédération des technologies, des télécommunications et de l'offshoring (APEBI).

Le pack du programme +INFITAH+ sera subventionné à hauteur de 30 pc par l'ANPME et plafonné à hauteur de 1500 dhs par bénéficiaire, tandis que les modules d'initiation aux usages des technologies de l'information seront basés sur le principe de contractualisation avec les chambres de commerce, d'industrie et de services et le centre marocain des technologies de l'information et de la communication.

La cérémonie de lancement qui s'est déroulée au siège de la Bibliothèque nationale du royaume du Maroc (BNRM), a été marquée par la signature de conventions-cadres entre les différents partenaires et la diffusion d'un film documentaire de promotion d'+INFITAH+.

MAP